



Les trous de mémoire de Maurer fâchent les associations juives

HOLOCAUSTE • *Evoquant le rôle de «refuge» de la Suisse sans parler des refoulés, le président de la Confédération fâche la communauté israélite.*

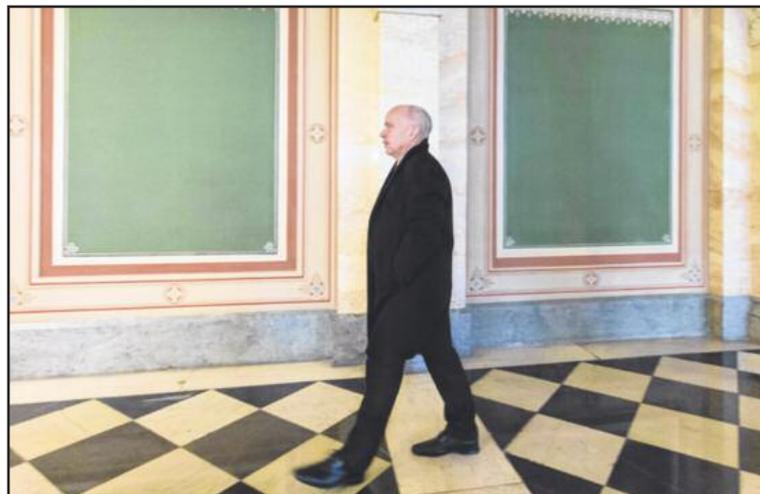
BERTRAND FISCHER

La diplomatie et Ueli Maurer, ça fait deux. Son message délivré dimanche, à l'occasion de la Journée mondiale de commémoration des victimes de l'Holocauste, exaspère des associations juives. Evoquant le rôle de «refuge» de la Suisse durant la guerre, le président de la Confédération n'a rien dit des nombreux cas de Juifs refoulés à la frontière. Des faits pourtant relevés par la Commission Bergier et confirmés par des documents diplomatiques présentés pour la première fois dimanche soir à la télévision alémanique SRF.

Un discours «simpliste»

Dans un communiqué diffusé hier, la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), la Plateforme des Juifs libéraux de Suisse (PJLS) et la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) déplorent que le président «ait présenté les choses de manière simpliste et uniquement positive».

Hier, le Département de la défense (DDPS) refusait de réagir officiellement aux critiques visant son chef. Son message «portait sur la Shoah et non pas sur toute l'histoire de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mon-



Les communautés israélites n'ont pas apprécié le message d'Ueli Maurer.

KEYSTONE

diale», explique à «La Liberté» Karin Suïni, porte-parole du DDPS. «Un tel message n'était pas le lieu pour une analyse historique différenciée d'actions ou d'omissions inexorables, telles que la fermeture des frontières entre le 13 et le 28 août 1942.»

Y a-t-il donc lieu de s'offusquer de la mémoire sélective d'Ueli Maurer? Vice-présidente de la FSCI, Sabine Simkhovitch-Dreyfus rappelle qu'après l'affaire des fonds en déshérence, le

Conseil fédéral a institué la Commission Bergier en décembre 1996. En 1995, l'ancien président de la Confédération Kaspar Villiger avait déjà présenté des excuses pour la politique suisse à l'égard des réfugiés. «Quand un nouveau président évoque le passé de manière partielle et unilatérale, nous pensons que ce n'est pas un oubli mais une vision différente.»

Lors de la publication du rapport final de sa commission, le 22 mars

2002, feu le professeur Jean-François Bergier arrivait à la conclusion que la politique des autorités suisses «a contribué à la réalisation de l'objectif nazi le plus atroce, l'Holocauste». «Comme nous l'a appris cette commission, la position de la Suisse n'était pas aussi indépendante que ce qu'Ueli Maurer a bien voulu dire», dénonce Sabine Simkhovitch-Dreyfus. «Il ne s'agit pas seulement de parler du passé. Sur cette base-là, nous souhaitons savoir comment la Suisse agira aussi à l'avenir.»

Israël ne réagira pas

Le message d'Ueli Maurer fait aussi réagir des parlementaires. En 2005, dans les mêmes circonstances, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher avait eu un discours «plus équilibré», se souvient Didier Berberat. Le sénateur neuchâtelois a profité hier de la séance de la commission de politique extérieure pour demander au conseiller fédéral Didier Burkhalter si cette affaire ne va pas poser «quelques problèmes diplomatiques». Contactée par nos soins, l'ambassade d'Israël à Berne ne réagira pas officiellement. «C'est une question juive et pas israélienne», selon son service de presse. |

TROIS QUESTIONS À...

Sacha Zala, directeur



> Les Documents diplomatiques suisses (DDS) ont publié sur internet de nouvelles photos, qui confirment que l'administration fédérale était au courant de l'extermination des Juifs dès 1942. Le directeur du DDS Sacha Zala relativise toutefois la portée de ces sources.

1. On savait que la Confédération avait connaissance des assassinats de masse commis contre les Juifs dès 1942. Quels nouveaux éléments apportent ces documents diplomatiques?

Presque rien. Mais nous avons publié des photos inconnues du public. Elles ont été retrouvées par le groupe de recherche des documents diplomatiques suisses. Il a repris en 2011 des recherches réalisées dans les années 1990 dont le résultat avait paru dans les Documents diplomatiques suisses. Mais cette publication papier ne permettait pas d'inclure des photos pour des raisons pratiques et de coûts. Avec internet, c'est désormais possible.

2. Que montrent ces photos?

Elles viennent du front russe et montrent des «cadavres de Juifs asphyxiés», comme le dit la légende, déchargés des wagons allemands. Elles datent de mai 1942. Cela confirme que les autorités suisses savaient qu'il y avait à cette époque des crimes de masses contre les Juifs. Ces images complètent des rapports datant de novembre et décembre 1941, que nous avons déjà publiés. Elles proviennent du service de renseignements de l'armée suisse qui les avait reçues du consulat suisse de Cologne.

3. Comment interprétez-vous ces images?

Elles montrent comment la connaissance au sein de l'administration fédérale et de l'armée suisse devient de plus en plus précise au fil des mois. Il n'y a cependant pas de changement d'interprétation, par rapport à la commission Bergier et aux études de l'historien Edgar Bonjour. PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY JACOLET > www.dodis.ch/fr